

novanima

présente



Olympe
au
PANTHÉON

réalisé par Marc Faye



Fiche technique / Data sheet

Court-métrage d'animation / Animation short

Titre / Title : Olympe au Panthéon / *Olympe at the Pantheon*

Durée / Running time : 4min04

Genre : Histoire, Politique, Education
History, Politic, Education

Thématiques / Subjects : Égalité des sexes,
Féminisme / *Gender equality, Feminism*

Technique : Feutre / *Felt-tip pen*

N° de visa / Visa number : 154272

ISAN : 0000-0005-F7A9-0000-0-0000-0000-3



Support de diffusion / Diffusion media : DCP, Blu-ray, DVD,
fichier numerique HD

Format : HD 16:9

Procédé : Couleur / *Color*

Son / Sound : Stereo

Langue / Language : Français / *French*

Editeur DVD : Novanima Productions

Production : Novanima Productions & Bip TV

Bande-annonce / Trailer : <https://vimeo.com/542145993>

Page : <http://novanima.eu/0-olympe-au-pantheon/>

Copyright : Novanima – 2021 - France

Partenaires/Partnership

Girelle production, BANDINI FILMS, TV78, Ciclic – Région Centre-Val-de-Loire
La Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence ALCA, Ciné Passion en Perigord
La Région Grand-Est, CNC, Procirep, Angoa

Distribution

Novanima Productions
distribution@novanima.com



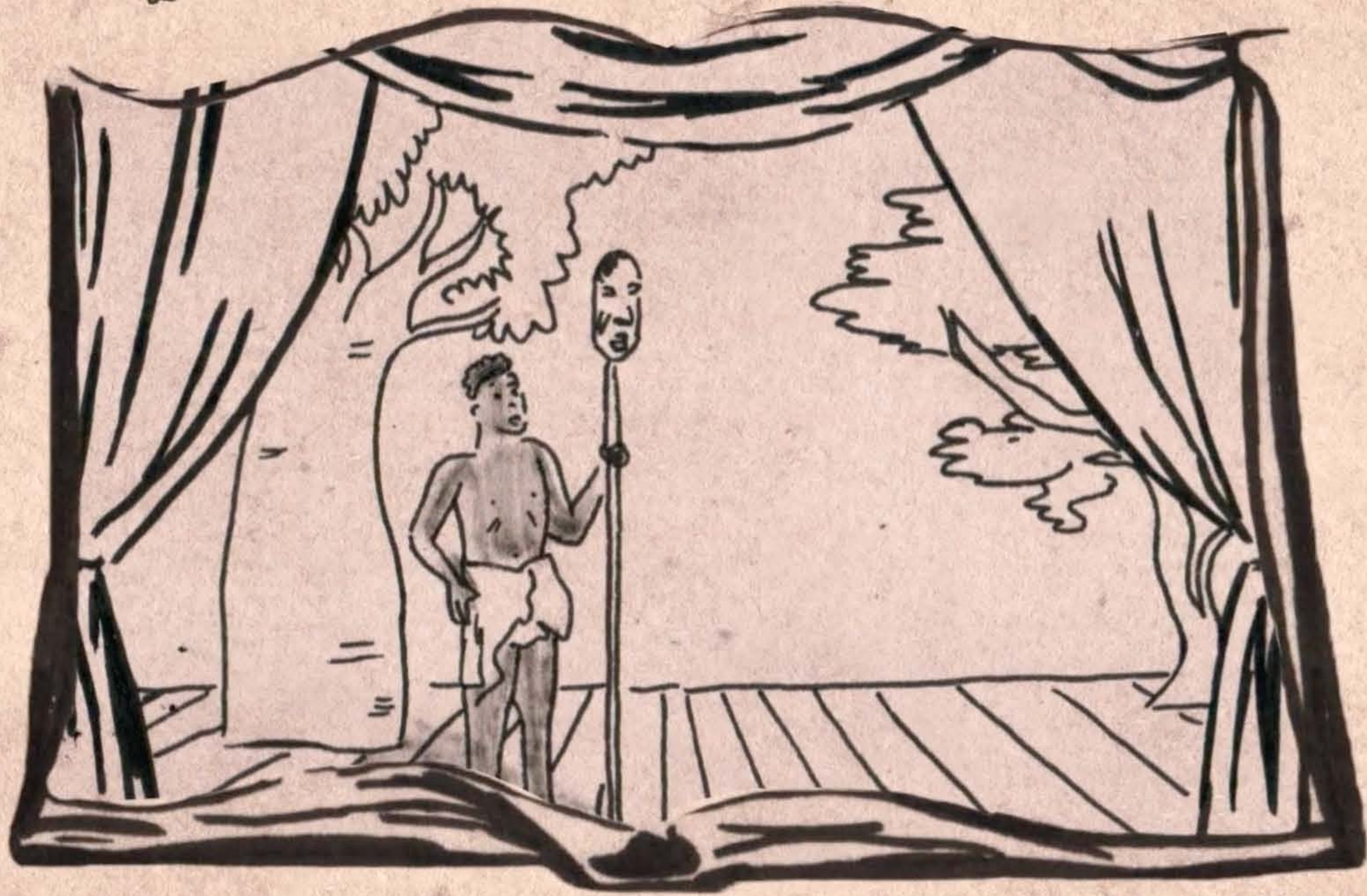
Résumé / Summary

Olympe de Gouge est l'une des premières féministes française. Elle déclare : "Si la femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également le droit de monter à la tribune !"

Olympe de Gouge is one of the first French feminists. She declares : "If women have the right to get on the scaffold, they must have the right to get on the grandstand !"



Lamare et Mirza ou l'esclavage des Noirs

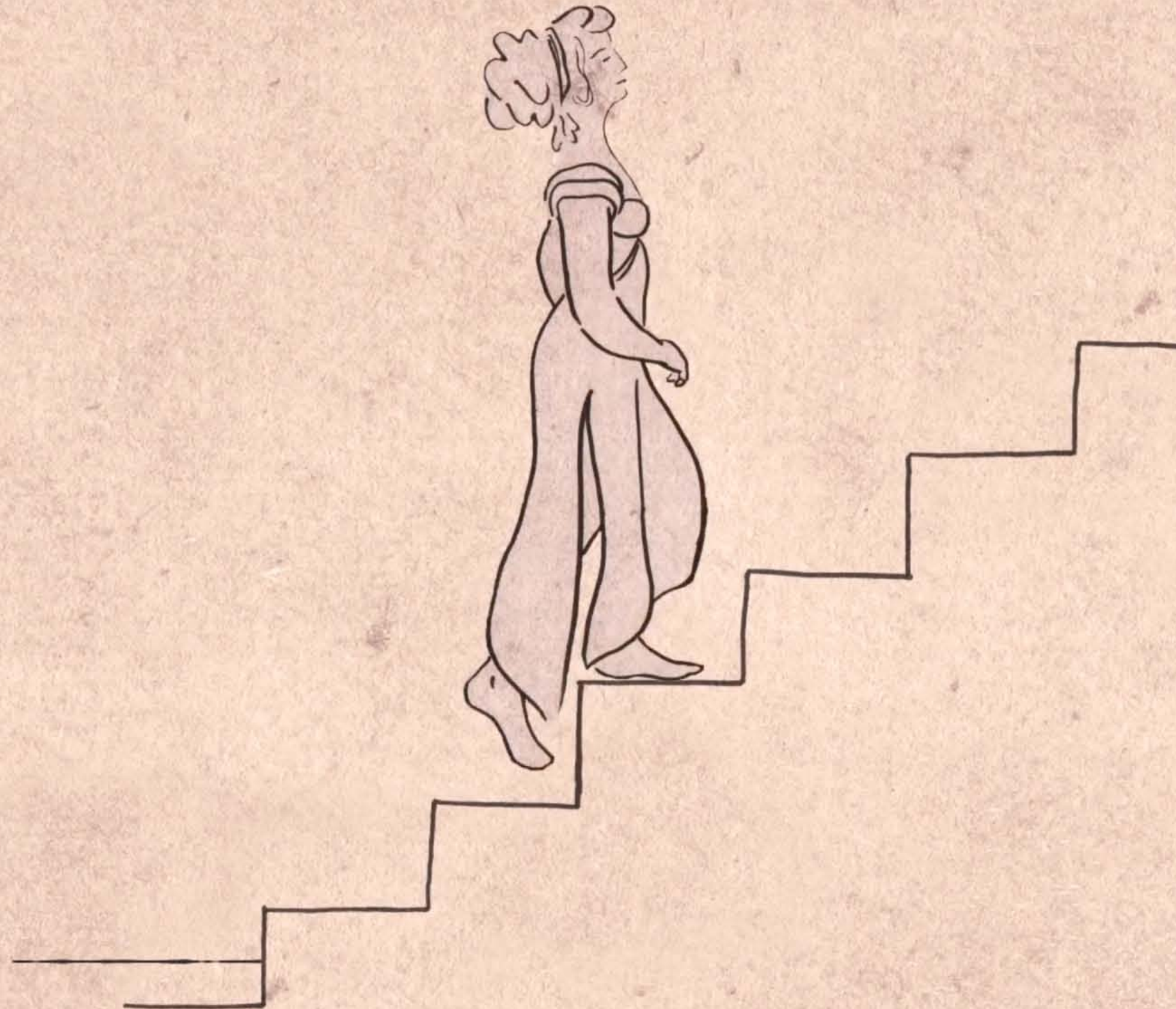


Marc Faye

J'ai passé mon enfance à Condat, une petite ville en Dordogne dont la papèterie employait 500 personnes. Les cheminées de l'usine crachaient une fumée blanche et épaisse. Ça sentait le chou. Il n'y avait pas de cinéma en ville mais l'usine fabriquait le papier pour les Cahiers du cinéma. Chaque dimanche soir j'écoutais "Projection privée" sur France Culture. Cela suffisait à mon bonheur pour m'imaginer les sorties de la semaine. Quelques années plus tard j'ai eu envie de réaliser des films

I spent my childhood in Condat, a small town in the Dordogne whose paper mill employed 500 people. The chimneys of the factory spewed thick white smoke. It smelled like cabbage. There was no cinema in town but the factory made the paper for the Cahiers du cinéma. Every Sunday evening I listened to "Projection privée" on France Culture. That was enough to make me happy to imagine the week's outings. A few years later I felt like making films.





Filmographie / Filmography

2021 - *Républicature*

2016 - *Sem, le caricaturiste incisif*

2016 - *Phylactère, saison 2*

2013 - *Jossot, de Gustave à Abdul Karim*

2012 - *Phylactère, saison 1*

2012 - *Benjamin Rabier, l'homme qui fait rire les animaux*

2011 - *Immense Immobile*

2011 - *Alain Carrier*

2009 - *O'Galop*

*Déclaration des droits de
la femme et de la citoyenne*

5 septembre 1791

À propos de Novanima / About Novanima

Novanima est une société de production indépendante qui produit des films d'animation et des documentaires de création depuis 2006. Nous mettons en avant les traitements originaux des films que nous accompagnons avec une sensibilité pour les formes hybrides qui mélangent prises de vues réelles, animations et archives. Notre ligne éditoriale s'intéresse à des films sur l'art, l'histoire, la société et nous restons ouverts à d'autres thématiques selon les projets.

Novanima est membre de l'Académie des César, d'Unifrance, de l'Afca (Association française du cinéma d'animation), de la Procirep Angoa, de la Peña (Association des producteurs de Nouvelle Aquitaine) et accompagne ses films sur différentes chaînes de télévision, festivals et marchés du film en France et à l'International. Depuis 2017, Novanima est associé fondateur de la plateforme Tënk, de programmation de documentaires de création en ligne initiée par Ardèche Images. Cette année, nous avons le plaisir d'avoir un court-métrage d'animation en sélection nationale au festival de Clermont Ferrand et deux courts-métrages d'animation présélectionnés par l'Académie des César et un court-métrage pour Sundance en 2020.



Novanima is an independent production company that has been producing animated films and creative documentaries since 2006. We highlight the original treatments of the films we accompany with a sensitivity for hybrid forms that mix real shots, animations and archives. Our editorial line focuses on films on art, history and society and we remain open to other themes depending on the project.

Novanima is a member of the Académie des César, Unifrance, Afca (French Association of Animation Films), Procirep Angoa, la Peña (Producers association of Nouvelle Aquitaine) and accompanies its films on various television channels, festivals and film markets in France and internationally.

Since 2017, Novanima has been a founding partner of the Tënk platform, an online programming platform for creative documentaries initiated by Ardèche Images. This year, we are pleased to have an animated short film in national selection at the Clermont Ferrand festival and two animated shorts preselected by the Académie des César and a short film for Sundance in 2020.

www.novanima.eu

novanima

Générique / Credits

Scénario et réalisation / *Writer & Director*

Marc Faye

Comédiens / *Actors*

Nicolas Gonzales

Séline Casati

Musique originale / *Original soundtrack*

Thomas Gallet

Montage image / *Editing*

Marc Faye

Montage son / *Sound editing*

Thomas Gallet

Une production / *Producer*

Novanima Productions

Marc Faye

Aliénor Pauly

Magali Hériat

Julien Rougier

Sacha Mirski

Noémie Besombes

En coproduction associée /

Associated Producer

Girelle Production

Christophe Camoirano

Céline Bernardo

Compositing

Noémie Besombes

Julien Delwaulle

Marc Faye

Julien Rougier

Assistant de post-production /

Post-production assistant

Julien Rougier

Mixage / *Mix*

Ekla Productions

Pascal Bricard

Moyens techniques/ *Technical*

support

Novanima Productions

Girelle Production

Ekla Production

Stagiaires / *Interns*

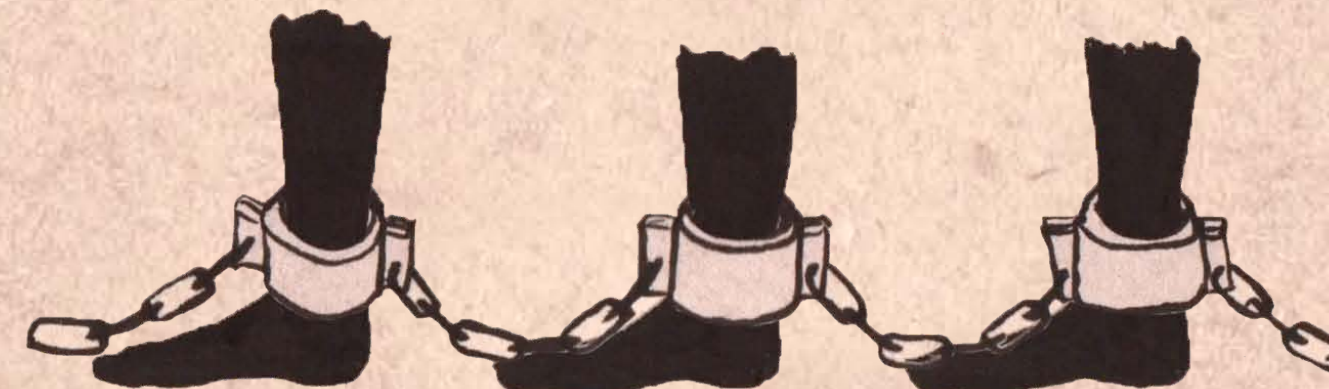
Nathalie Baraton

Adélie Braud

Sana Dupont

Coline Edinger

Marion Assemat





Le kit d'exposition / The exhibition kit

Ce court-métrage fait partie d'une collection nommée **Républicature** :

16 panneaux d'exposition et 12 courts-métrages d'animation

Location des planches et des films au choix

Format des planches : A0+ (1m x 1,4m)

Livraison en deux tubes

Accrochage conseillé : baguettes de bois à coller en haut et en bas, suspendu par du fil de nylon

Matériel fourni : 12 planches visuels et textes et 4 planches visuels seuls (location à l'unité possible)

Lieu d'accueil : 20m de mur (salle, hall...)

Public : Parcours d'exposition adapté pour les familles et dans le cadre scolaire (collège, lycée)

Durée de la visite : environ 1h

Compléments d'installation :

- Collection des courts-métrages à faire passer en boucle sur un téléviseur, à vidéo-projeter sur un mur ou à projeter dans une salle de cinéma ;
- Rencontres avec le réalisateur, les auteurs et autrices graphiques, defraitements et rémunérations en charge de la structure d'accueil
- Il est possible de demander un prêt d'œuvres originales réalisées dans le cadre du projet Républicature, sous réserve de certaines conditions d'exposition : local sous surveillance, sous alarme de nuit, œuvres sous vitrines ou sous cadre, assurance et transport à la charge des hotes de l'exposition.

Partenaires / Partnership :

Office culturel d'Animation de Cenon
Centre culturel Château Palmer



1791



Le caricaturiste HENRIOT

Henriot, né le 13 janvier 1857 à Toulouse, mort le 18 août 1933 à Neuilly-sur-Seine, est un illustrateur, dessinateur et caricaturiste français connu sous le pseudonyme d'Henriot ou de P.E. Il est le père du poète Émile Henriot.

Après des études de droit, il se destine à la fonction publique. En 1875 il collabore, aux côtés de Laurent Tailhade, à L'Écho des Trouvères, un hebdomadaire illustré de Toulouse. Vers 1877, il joue et chante dans quelques pièces. On le retrouve notamment dans une pièce Amour et Futur de M. Laurens dans le rôle d'un gardien aux Bouffes-du-Nord à partir du 31 août 1878.

Le 1er avril 1899, il succède à Pierre Vêrin en tant que directeur du journal Le Charivari puis remplace Dramey à L'Illustration, où il collabore jusqu'en 1931. Il fournit également des dessins au Triboulet, au Journal amusant, au Bon Vivant, au Pèlerin et à L'Almanach Vermot.

Proche d'amis musiciens, il compose des poèmes comme Lettre à Ninon en musique par Paul Delmet ou Chanson pour éléger Jules Massenet. Il collabore à la Revue Éclair à partir de février 1925 en fournissant une rubrique avec des dessins. La Musique associative, qui devient en 1926 Le mois musical.

Il réalise en 1914 cette caricature sur Marie Gouze, veuve Aubry, ditte Olympe de Gouges (née le 7 mai 1748 à Montauban et morte guillotinée le 3 novembre 1793 à Paris) qui est considérée comme une des pionnières du féminisme français.

Le 23 janvier 1915 il crée le journal satirique À la balayette. Il est l'auteur de l'immortel « Comment va-tu du poète ? » paru dans L'Almanach Vermot. Émile Henriot lui a consacré un ouvrage : Le livre de mon père (1938).

Source : <https://dada.be/4/4/1/20204/Henriot>

► Déclaration du 5 Septembre 1791 DROITS DE LA FEMME

Femme de lettres et femme politique, Olympe de Gouges est considérée comme une pionnière du féminisme. Ses idées dans la révolution française, elle rédige en 1791 une **Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne**, qui est suivie à la suite de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Elle lutte pour l'émancipation de la femme, pour la reconnaissance de sa place sociale et politique.

Elle écrit également pour l'abolition de l'esclavage. Proche de Condorcet, elle rejoint les Girondins en 1792. Considérée par le Tribunal révolutionnaire, elle est guillotinée le 3 novembre 1793.

Extrait de la déclaration :
A déclarer que l'égalité naturelle dans les droits est la base de toute association politique.

Preamble
Les Français, les Français, les Français, représentants de la nation, demandent d'être considérés en Assemblée nationale. Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme, sont les seuls causes des maux publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'établir dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de la femme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir des hommes, et ceux du pouvoir des hommes, soient dirigés à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en aient plus respectés, afin que les institutions des Citoyennes, fondées désormais sur des principes simples et invariables, trouvent toujours au moment de la Constitution, des bornes, motifs, et au bonheur de tous. En conséquence, le vote suprême, en toute liberté comme en justice, dans les assemblées nationales, est déclaré, et déclaré en principe et sous les auspices de l'Être suprême, les Droits naturels de la Femme et de la Citoyenne.

Article 1. La Femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de la Femme et de l'Homme. Ces droits sont la Liberté, la propriété, la sûreté, et surtout la résistance à l'oppression.

Article 3. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation, qui n'est que la réunion de la Femme et de l'Homme; nul corps, nul individu, ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Article 4. La Loi est la Justice consistant à séculariser tout ce qui appartient à Dieu; ainsi l'exercice des droits naturels de la Femme et de l'Homme n'a de bornes que la grande perpétuelle que l'homme lui oppose; ces bornes doivent être affirmées par les lois de la Nation et de la Loi.

Article 5. Les lois de nature et de la raison défendent toutes actions nuisibles à la société; tout ce qui n'est pas défendu par ces lois, sages et éternelles, ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à les remplir.

Article 6. La loi doit être l'expression de la volonté générale; toutes les Citoyennes et Citoyens doivent concourir personnellement ou par leurs représentants, à sa formation; elle doit être la même pour tous; toutes les Citoyennes et tous les Citoyens, étant égaux à ses yeux, doivent être également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.

Texte : <https://dada.be/4/4/1/20204/Henriot>

REPUBLICATURE

► Le film OLYMPE AU PANTHÉON

Lorsque je parle d'égalité des droits civils et politiques des deux sexes, on me rétorque : Mme Olympe de Gouges vous n'y pensez pas !

La loi française est ainsi faite, elle est imparfaite et ne se corrigera que trop rarement au féminin. Elle m'intéressait par exemple, de publier un ouvrage sans le consentement de mon époux. C'est pour cette raison qu'à la mort de celui-ci en 1786, je décide de ne jamais me remariage pour conserver ma liberté de publication.

Droits, justice et morale en 1794 une pièce de théâtre anti-esclavagiste. Zaimon et Mirza ou l'Esclavage des Amis, à une époque où les reverses des colonies représentaient la moitié du commerce extérieur français. Les propriétaires d'esclaves essayent de m'intimider, mais cela ne m'impressionne pas !

Il faudra attendre 64 ans après mon texte pour que l'esclavage soit aboli, le 27 avril 1848. Si les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits comme le stipule la déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789, je considère que les femmes doivent accéder aux mêmes droits civils et politiques. Je rédige ainsi en réponse en 1791, la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne.

Le premier article de ma déclaration donne le ton : « La femme naît libre et demeure égale en droits à l'homme. Mais je ne m'arrête pas là et déclare que si « La femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également le droit de monter à la tribune. » Mon indépendance d'esprit dérange !

C'est ainsi qu'en 1793 on me défère, m'accuse devant le tribunal révolutionnaire et me guillotine. On me profile visiblement plus sur l'échafaud qu'à la tribune. C'est ainsi que rien demeure plus mortel l'une des premières ministères de l'Histoire de France. Plusieurs pétitions ont été adressées à la présidence de la République demandant ma panthéonisation. Rien que ça !

Ah Monsieur Henriot ! Je viens d'admirer votre caricature où vous essayez de faire rentrer ma dépouille au Panthéon des grands hommes. Vous vous adressez à chacun des députés de l'Assemblée Nationale en ces termes :

« Monsieur le député, je sollicite votre nom dans la liste du comité que je forme, pour élever un buste à la belle Olympe. Vous n'ignorez pas L... que c'est elle qui traça la « Déclaration des Droits de la Femme » et de cette belle parole : « Puisque la femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir celui de monter à la tribune. »

Hélas !... les représentants du peuple se méfient depuis la regrettable histoire d'Émile Simon ! Je n'ai reçu que 25 réponses négatives. En voici deux :

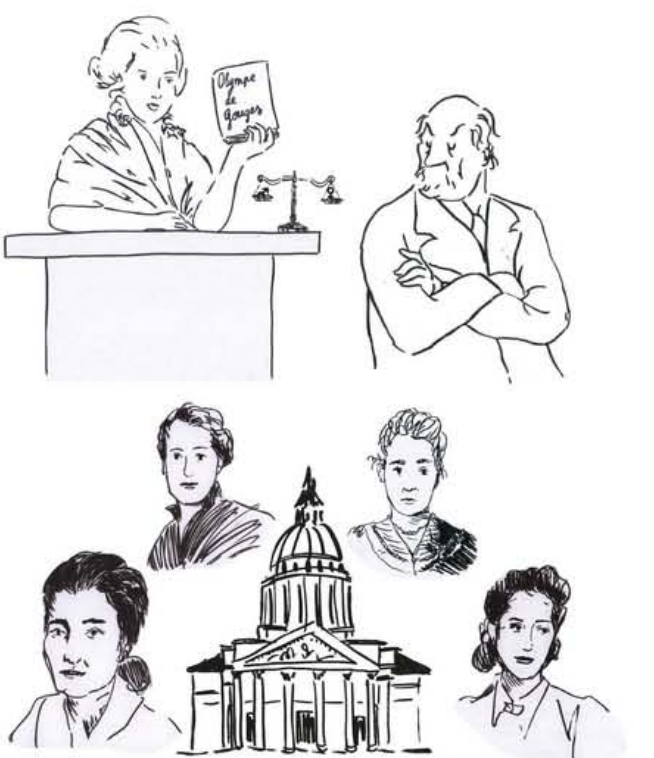
« Assez de fumisteries, monsieur. Les meilleures plaintes sont les plus courtes. À qui ferez-vous croire qu'Olympe de Gouges ait jamais existé ! » signé un Sénateur de la Dîme inférieure.

« J'ai peu d'estime, monsieur, pour les gens qui dépendent toute leur activité intellectuelle à inventer des farces » signé un autre sénateur.

Vos dessins et textes M Henriot me rappellent bien les bassesses dont les hommes politiques sont capables pour refuser à tant de femmes cet hommage posthume prestigieux.

En tout cas, si un jour ma dépouille accède au Panthéon, elle ne se sentira pas à l'étroit dans cette nécropole destinée aux personnalités ayant contribué à la grandeur de la France. Seulement cinq concitoyennes y sont entrées aujourd'hui sur 80 personnalités.

Cela se passe de commentaire, n'est-ce pas ?



Illustrations de Coline Edinger, Adèle Braud, Nathalie Baraton et Sana Dupont